



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 23 mai 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 mai 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 3), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 5), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Philippe GONON, Mme Mina SEBBAH.

Procurations de vote :

M. Thibaut BIZE à M. Christophe LIME, M. Patrick BONTEMPS à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS, Mme Danielle DARD à Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel LOYAT à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Gérard VAN HELLE, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 39 - Vie étudiante - Subvention ESN Besançon (Erasmus Student Network Besançon) - Engagement social des étudiants internationaux & Projet d'écriture

Vie étudiante
Subvention ESN Besançon
(Erasmus Student Network Besançon)
Engagement social des étudiants internationaux & Projet d'écriture

Rapporteur : M. POULIN, Conseiller Municipal Délégué

	Date	Avis
Commission n° 4	24/04/2018	Favorable unanime

Avec plus de 22 % d'apprenants internationaux de 128 nationalités différentes à l'UFC (Université de Franche-Comté), Besançon est une ville étudiante internationale. La présence de ces étudiants permet à notre ville de s'enrichir de multiples cultures et de rayonner à travers le monde.

Depuis plusieurs années, l'association des étudiants internationaux, ESN Besançon (Erasmus Student Network Besançon) œuvre pour la promotion de la mobilité internationale ainsi que pour l'accueil et l'inclusion sociale des étudiants internationaux.

Avec le Centre de Linguistique Appliquée (composante de l'UFC), ESN Besançon a mis en place une Unité d'Enseignement Libre (UEL) pour l'engagement des étudiants internationaux. L'objectif pour les étudiants est de réaliser environ 25 heures d'activités dans le semestre, permettant leur intégration sociale par l'engagement dans notre ville. Ces animations, fondées sur des échanges et des temps conviviaux, permettent aux étudiants d'être en lien avec la population locale (enfants, personnes âgées) et d'être acteurs de leur séjour à Besançon.

Depuis 2016, ce projet connaît un grand succès et évolue chaque année avec un effectif de participants et un volume d'activités plus importants, répondant à un besoin existant et croissant. Ainsi ESN a organisé plus de 150 activités pour 110 étudiants internationaux engagés à la rencontre de plus de 1 000 habitants de Besançon.

Au niveau européen, ESN Besançon participe depuis octobre 2017 à un projet Erasmus+ qui vise à promouvoir et développer l'engagement étudiant. Le réseau ESN International, porteur du projet, en lien avec des universités et notamment le réseau d'universités European University Foundation (EUF), a sollicité ESN Besançon dans le but de valoriser au niveau européen le projet d'UE Libre «engagement social des étudiants internationaux».

Dans l'objectif de faire reconnaître l'engagement social des étudiants, ESN souhaite mettre en place un projet d'écriture en partenariat avec «Soif d'écrire», autour d'ateliers sur la thématique *«découverte de la vie associative et engagement social»*. Des étudiants engagés dans l'UEL ces deux dernières années écriront autour des actions d'engagement social menées auprès des habitants de Besançon. Ces ateliers permettront d'avoir leurs retours après expérience sous la forme de récits, de témoignages... L'écriture est un véritable exercice d'apprentissage de la langue et de réflexion interculturelle. Dans ce cadre, ESN souhaite rédiger et imprimer un livret d'accueil pour les étudiants et ses partenaires (dont le CCAS), livret qui sera également édité pour les nouveaux arrivants afin de leur donner envie de s'engager dans des projets en lien avec la population locale.

Le projet de budget de cette action s'élève à 1 964 €.

La Ville de Besançon est sollicitée pour un soutien financier à hauteur de **400 €**. En cas d'accord sur cette proposition, la somme sera prélevée sur la ligne 65.23/6574 CS 10004 (Vie étudiante).

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur le versement d'une subvention de 400 € à ESN Besançon, au titre de ce Projet d'écriture.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le **04 JUN 2018**



Contrôle de légalité